



Lettre ouverte à la Direction Générale du Groupe GEG et au Président du Directoire de GreenAlp.

Madame la Directrice Générale, Monsieur le Président du Directoire,

Depuis plus de 2 ans et la séparation juridique de l'entreprise GEG, les élus CGT du groupe GEG n'ont cessé de vous alerter sur de nombreuses situations inacceptables qui impactent directement le bien-être et les conditions de travail des agents.

A GreenAlp, depuis la réforme de structure qui a permis la création de la filiale, La CGT vous interpelle sur les nombreux dysfonctionnements dans l'ensemble des départements. Aujourd'hui, vous venez à nouveau de réorganiser l'ensemble des entités de GreenAlp, preuve en est que la réforme initiale subie contre le gré des agents, n'avait pas été assez réfléchie et aboutie.

A ce jour, nous constatons encore 13 emplois vacants à l'organigramme de GreenAlp. Un préavis de grève a été déposé par la CGT de GreenAlp en Avril 2019 puis en septembre 2020 jusqu'en janvier 2021. Les revendications portées dans le préavis de la CGT, sont restés sans réponse de votre part. Nous ne pouvons que constater l'inexistence du dialogue social à GreenAlp. Les agents sont à bout et s'inquiètent des décisions prises par leurs Directions. Vous continuez vos réorganisations sans tenir compte des problématiques connues des agents, portées par les représentants CGT en CSE. Pourtant, la CGT vous propose des solutions visant le bien-être des agents ainsi que celui de l'entreprise. Le mal-être et les conditions de travail dégradées des agents ne peuvent plus rester sans changement de politique managériale et sans une prise de conscience de la part de la Direction.

A GEG, la décision inédite de créer une filiale composée de salariés non statutaires n'a pas trouvé l'adhésion des salariés, ni de notre Organisation Syndicale. Aujourd'hui, nous apprenons (Par un mail adressé par un RDD à son équipe) que GEG a répondu à un Appel d'Offre pour le traitement des paies d'une Entreprise Locale de Distribution en Maurienne. Nous pensons que ces dérives et ces décisions vont avoir un impact fort, à très court terme, sur le maintien de notre Statut, sur l'entreprise et l'ensemble de ses agents. Ne seriez-vous pas en train de dériver de notre seule et unique mission ? Celle du service public ?

En règle générale, dans le Groupe GEG, Nous constatons que les élus CGT n'ont plus la possibilité d'exercer leur rôle de représentants des salariés de manière sereine, constructive. Cela se traduit par plusieurs éléments :

Le plus marquant, c'est que nous sommes forcés de constater que le dialogue social n'est plus d'actualité : Passage en force d'accords via des DUE, des réunions de négociations (ou plutôt concertations !) tronquées par le fait de découvrir les éléments en séance,

En ce qui concernent les Instances Représentatives du Personnel :

- Dans les Commissions Secondaires du Personnel, l'Organisation Syndicale CGT, par l'intermédiaire de ses membres, a dénoncé des dérives inacceptables et le non-respect des règles statutaires : rejet de l'ensemble des requêtes présentées, présence de 2 rapporteurs et d'un support RH qui ne permettent pas la parité en instance, décisions différentes entre les CSP de GEG et GreenAlp, irrecevabilités arbitraires des candidatures sur les emplois publiés vacants, multiplication des publications d'emploi en procédures accélérées, manque de transparence sur les candidatures externes, divulgation des nominations aux postes avant même que l'instance ait eu lieu, le manque de reconnaissance des agents et le non-respect des droits statutaires des salariés mis à disposition CCAS dans leur processus d'évolution
- Dans les Comités Sociaux et Economiques, nous constatons que de plus en plus de sujets sont portés à titre d'information privant ainsi les élus de toutes leurs prérogatives de représentation des salariés, notamment la consultation des membres qui devrait donner un avis éclairé sur les stratégies et réorganisations au sein

des entreprises GEG et GreenAlp, surtout si elles touchent directement aux conditions des agents et à l'organisation de travail. Lorsque vous daignez mettre un sujet à titre consultatif, vous ne tenez pas comptes des avis et observations des élus (Comme sur la note RH sur les horaires décalés par exemple).

Concernant plus particulièrement le traitement des Elus et Mandatés CGT au sein du Groupe GEG, nous ne pouvons que constater une cabale à l'encontre de nos représentants :

- Une attitude et des propos irrespectueux sur l'Organisation Syndicale CGT Groupe GEG de la part de certains responsables de Département à l'ensemble de leurs équipes.
- Une entrave à la mise en œuvre des conventions de détachement de nos mandatés Syndicaux et Sociaux notamment celles de la correspondante SLV et de la Déléguée Syndicale de GEG. L'absence de la correspondante SLV induit la fermeture de la SLV et dégrade ainsi l'accès aux salariés aux Activités Sociales.
- Propos dégradant de la part de certains managers envers le personnel détaché présent dans leurs équipes.

Comme cela vous a été indiqué lors de précédents courriers restés sans réponse, nous n'avons jamais eu connaissance de telles difficultés avec les autres Organisations Syndicales du Groupe GEG et nous sommes aujourd'hui en droit de nous interroger : De tels agissements seraient-ils le reflet d'une volonté de votre part de nuire aux mandatés CGT ? Ou pire, celle de traiter la situation des élus et mandatés CGT de manière discriminatoire ?

Il est de notre responsabilité de veiller à représenter les salariés du groupe dans leur intérêt et en adéquation avec les mandats sur lesquels nous avons été élus.

Pour toutes ses raisons, l'Organisation Syndicale du Groupe GEG s'associe au préavis de grève national en cours déposé par la FNME CGT. Nous organisons à ce titre **une réunion du personnel le Mardi 6 Avril 2021 de 8h10 à 10h10**. Nous vous demandons de favoriser le détachement des agents qui en feront la demande, en code 028.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice Générale, Monsieur le président du Directoire, nos sentiments les meilleurs.

Pour l'Organisation Syndicale CGT,

Le Délégué Syndical GreenAlp

Didier BALMAND



La Déléguée Syndicale GEG

Laurie GERONIMO

